



LA CHAMBRE DE COMMERCE
D'INDUSTRIE ET D'ARTISANAT
DE GUINÉE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Financement : ressources propres de la CCIAG

Le Gouvernement Guinéen vient d'attribuer à la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Artisanat (CCIAG) un immeuble à la cité chemin de fer pour abriter son siège.

Dans le cadre de l'exécution des travaux de rénovation, **La CCIAG lance le présent avis d'appel d'offres qui porte sur les travaux de rénovation et de câblage informatique en deux (2) lots distincts :**

Lot 1 : travaux de rénovation de l'immeuble.

Lot 2 : Câblage informatique.

La participation à la concurrence est ouverte aux personnes physiques et morales régulièrement installées en Guinée et en règle vis-à-vis de l'Administration. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'Offres auprès du Secrétariat Général de la CCIAG, moyennant le paiement de la somme non remboursable de Cinq millions (5 000 000) GNF, à l'adresse suivante :

Immeuble SONOCO, sis à Kaloum, 2^e Etage, Conakry

Numéro de téléphone : 620 71 74 35

Email : djenougoule@gmail.com

Les offres doivent être soumises sous pli fermé en lots séparés au Secrétariat Général de la CCIAG au plus tard le 26 septembre 2022 à 11 heures. Toutefois, les soumissionnaires peuvent concourir pour un (1) ou deux (2) lots. Chaque lot fait l'objet d'un marché spécifique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de Quarante-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. La CCIAG se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

L'ouverture des plis aura lieu le 26 septembre 2022 à 11 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs mandataires qui le désirent dans la salle de conférence de l'Immeuble SONOCO, situé au 2^e Etage.

Conakry, le 26 août 2022

Le Président

Mamadou BALDE

